

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ICF HABITAT
LA SABLIÈRE



PARIS, LE 19 JUILLET 2016

CONVENTION ENTRE LA PREFECTURE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE ET ICF HABITAT LA SABLIERE

Le mercredi 13 juillet 2016, Patrick Jeanselme, Président du directoire d'ICF Habitat La Sablière a signé une convention avec Jean-François Carencu, Préfet de la Région Ile-de-France, en présence d'Emmanuelle Cosse, Ministre du logement et de l'Habitat durable.

Par cette convention ICF Habitat La Sablière confirme son implication dans le développement de logement et d'hébergement au sein de la Région Ile-de-France et sa contribution à la politique d'aménagement urbain notamment dans les quartiers prioritaires de la ville. L'entreprise se fixe comme objectif de :



- construire ou acquérir / conventionner à minima 3 000 logements locatifs sociaux sur la période 2016 / 2018 (agréments), soit 2,5% de son patrimoine, en portant une attention particulière aux projets situés autour des gares, sur les territoires innovants de la métropole et dans les communes en manque de logements sociaux ;
- produire 100 à 200 logements intermédiaires et réaliser 50 à 100 logements en accession sociale d'ici 2018 ;
- contribuer à la politique de la ville (qui représente 30 QPV dans 27 communes, soit environ 20% du patrimoine) et au PNRU 2 (14 projets de rénovation urbaine sont concernés soit 4 000 logements) en lien avec les territoires concernés. Etudier la possibilité de contribuer aux projets de requalification des copropriétés dégradées ;
- poursuivre la politique de rénovation thermique de son patrimoine, en particulier en direction des immeubles classés en catégorie E, F et G et engagera la réhabilitation de 2 500 à 3 000 logements sur la période 2016 / 2018, tout en présentant un volume conséquent d'opérations qui s'inscriront dans le cadre des conventions de rénovation urbaine ;
- contribuer à la mixité sociale, en logeant des salariés d'entreprise (SNCF) et en poursuivant son action en faveur des publics prioritaires (objectif un quart des attributions), notamment des ménages DALO dont la part dans le volume global des attributions de logement sera porté de 16% à 20% ;
- poursuivre la production d'une offre de logements accompagnés et de places d'hébergement, dans le cadre des politiques définies par l'Etat et le cas échéant traduites dans les PLH des collectivités ;
- se mobiliser pour répondre à l'urgence en mettant à disposition d'associations des logements ou bâtiments de façon temporaire pour la période hivernale ou l'accueil des migrants, en réponse aux demandes qui peuvent être formulées par l'Etat.

Contact presse : ICF Habitat La Sablière – Martine GILLOT – 06 75 47 97 43 – martine.gillot@icfhabitat.fr

À propos de : ICF HABITAT LA SABLIERE gère un patrimoine de 39 500 logements et studios/chambres dans les 8 départements d'Ile-de-France. Elle contribue au développement d'une offre nouvelle de logements sociaux avec un objectif de construction de 900 à 1000 logements/an. La société mène également une politique de rénovation active de ses résidences pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité de son patrimoine. ICF Habitat La Sablière est une société d'ICF HABITAT www.icfhabitat.fr/sabliere/ Au sein de SNCF Immobilier, un des 5 grands métiers du groupe SNCF, ICF HABITAT est présente dans les grands pôles urbains via ses six sociétés : 4 Entreprises sociales pour l'habitat (ESH), une filiale de logements intermédiaires et à loyer libre et une société de transactions immobilières.

